



PRÉVENTION DU SUICIDE

C'est avec une grande tristesse que nous apprenions récemment le décès de deux de nos membres par suicide. Je tiens à souhaiter mes plus sincères sympathies à la famille, aux proches, ainsi qu'aux membres des deux unités touchées. L'APPQ verra à déployer tout le support nécessaire aux membres qui en ressentent le besoin.

À cet effet, je désire vous informer que l'APPQ siège sur trois comités de travail paritaires qui ont pour but de mettre en place des actions en prévention du trouble de stress post-traumatique et du suicide, soit le comité de prévention du suicide SQ, l'équipe de travail prévention des blessures de stress opérationnelles (BSO) et le comité provincial sur la prévention du suicide chez les policiers avec le ministère de la Sécurité publique. Voici quelques actions mises en place depuis l'implantation de ces comités :

- Fiches de prévention : Je vous invite à les lire et à ne pas hésitez pas à les utiliser et les remettre à vos collègues. Elles sont disponibles sur l'Intranet de la SQ dans la section « Ma carrière ».
- Projet-pilote du réseau de sentinelles : Les formations sont actuellement en cours et le projet débutera officiellement le 2 décembre prochain.
- Programme de prévention du suicide :
 - Deux formations en ligne obligatoires pour tous les employés : santé psychologique et prévention du suicide (celle-ci sera lancée prochainement).
 - Une formation en ligne pour les gestionnaires ainsi qu'une formation d'une journée en classe pour les sergents de poste, officiers et cadres.
 - Une formation d'une durée de deux jours pour les sergents de relève à venir.
 - Un programme de postvention (après un suicide) a été officiellement mis en place afin de définir les rôles et responsabilités de chacun ainsi que des outils pour les gestionnaires.
 - Outils de prévention auprès des membres en relevé administratif, suivis effectués par l'équipe de prévention et proposition d'accompagnement lors des retours au travail.
 - Deux vidéos de sensibilisation à la problématique du suicide.
- Des activités seront organisées pour la Semaine nationale de prévention du suicide qui se déroulera du 2 au 8 février 2020.

Finalement, je tiens à vous rappeler que si vous ou l'un de vos proches avez besoin d'aide, n'hésitez pas à en parler et à communiquer avec l'une des ressources ci-dessous qui sont accessibles 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 :

- Association québécoise de prévention du suicide (AQPS) : 1-866-APPELLE (277-3553)
- Maison La Vigile : 1-888-315-0007
- Programme d'aide aux employés (PAE) : 1 800 931-5151
- Epsylio: https://appg.epsylio.com

Pour toute question ou problématique, n'hésitez pas à communiquer avec votre directeur syndical ou avec le soussigné. Vous pouvez également contacter M^{me} Catherine Sirois, conseillère en santé et sécurité au travail à l'APPQ.

Alphée Simard

Vice-président en Santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles

AS/cs



Votre Association, une Force à votre Service!